PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 mars 2022, à la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière, à dix-neuf heures.

En présence des conseillers :

Madame Édith Rousseau, messieurs Simon Nadeau, Yvon Roy, Pierre Larouche, Michel Rousseau et Luc Vézina formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Gariépy, maire.

Madame Sylvie Dorval, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la séance

Monsieur Pierre Gariépy, maire, souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19H03. Monsieur le maire mentionne que cette séance est tenue selon les directives de la Santé publique. Cette dernière est diffusée via Facebook et avec public.

02. Adoption de l'ordre du jour

2022-03-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Ordre du Jour
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des procès-verbaux
 - a. Suivi aux procès-verbaux
- 4. Présentation et adoptions des comptes
- 5. Nomination d'un substitut au pro maire
 - a. Abrogation de la résolution 2022-02-10
- 6. Imprimante
- 7. Méthode paiement camping et musée-mi-carême
- 8. Rapport d'activités annuel de la Sécurité incendie
- 9. Alliance de l'est Entente de partenariat
- 10. MTQ projet pilote électrification des transports
- 11. Période de question
- 12. Varia
- 13. Levée de la séance.

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre Larouche

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté, le point 11 Varia restant ouvert.

ADOPTÉ.

03. Adoption des procès-verbaux du mois de FÉVRIER 2022

2022-03-02 <u>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE FÉVRIER 2022</u>

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux tenus au mois de février 2022, a préalablement été remise à chacun des membres du Conseil;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 février 2022 à 19H00 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaires du 21 février 2022 tenu à 18H41, soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

a) Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi particulier

04. Présentation et adoption des comptes

2022-03-03 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes pour le mois de mars 2022, préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, est remise aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Simon Nadeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes pour le mois de mars 2022 soit approuvée pour un montant de 68 220,03\$.

ADOPTÉ.

05. Nomination d'un substitut au pro maire

a. Abrogation de la résolution 2022-02-10

2022-03-04 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2022-02-10

CONSIDÉRANT QU'après vérification, par Me Daniel Bouchard, du procès-verbal du 7 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE la nomination d'un substitut au pro maire n'est pas conforme.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Nadeau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMENENT RÉSOLU

QUE la résolution 2022-02-10 soit abrogée.

ADOPTÉ

06. Imprimante

2022-03-05 IMPRIMANTE

CONSIDÉRANT QUE trois appareils sont nécessaires pour effectuer le travail d'impression, de photocopie et de numérisation et que ceux-ci sont désuets et ne répondent plus aux besoins quotidiens.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Édith Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU' un nouvel appareil multifonction ainsi qu'une cartouche d'encre noire soient achetés au montant de 1 900.00\$ (taxes non incluses).

ADOPTÉ

07. Méthode de paiement pour le camping et le musée de la mi-carême

La municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues a fait l'acquisition de deux modules de paiement Square. Cela permettra à la clientèle la possibilité de payer par carte débit les frais encourus par le camping ou le musée.

08. Rapport d'activités annuel de la Sécurité incendie

2022-03-06 RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DE LA SÉCURITÉ INCENDIE.

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par leur MRC;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ces actions et le transmettre à la MRC;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a conséquemment complété le dit rapport.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Édith Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Yvon Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter le Rapport d'activité annuel du Service de sécurité incendie présentant les actions réalisées pendant l'année 2021 en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues;

QUE le Conseil municipal a pris connaissance des données du Rapport d'activité annuel du Service de sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel.;

DE transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

ADOPTÉ

09. Alliance de l'est – Entente de partenariat

Les membres du conseil ayant beaucoup d'interrogation et un manque d'information. M. le maire Gariépy sera en mesure, suite à une réunion mensuelle à la MRC, de renseigner les membres, il a donc été décidé de reporter la décision lors d'une séance extraordinaire du conseil le 10 mars 2022 à18H30.

10. MTQ - Projet pilote électrification des transports

2022-03-07 MTQ – PROJET PILOTE ELECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QU'une réunion du Comité Consultatif Régionale (CCR) s'est tenu le 15 février 2022;

CONSIDÉRANT QU'un enjeu majeur d'engorgement de la traverse de L'Isle-aux-Grues -Montmagny est récurant à chaque saison;

CONSIDÉRANT le désir de trouver une solution et des alternatives de transports pour les touristes sur L'Isle-aux-Grues;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Rousseau

APPUYÉ PAR monsieur Pierre Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) puisse nous permettre des déplacements et l'utilisation de véhicule électrique sur les voies publiques.

QUE LE ministère des Transport du Québec (MTQ) appui et propose un projet pilote pour optimiser le transport électrique.

ADOPTÉ

11. Période de question

12. Varia

Les points suivants ont été ajoutés :

Suivi des dossiers :

- a) Érosion des berges:
 - Aucun avancement dans le dossier;
- b) Aménagement / accès au fleuve :
 - Aucun changement dans le dossier;
- c) Comité CCI : suspension du comité par manque de participant;
- d) Différents dossiers sous la responsabilité des conseillers :
 - Bloc sanitaire : attente de document
 - Garage municipale : attente de document

13. Levée de la séance

2022-03-08 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL.</u>

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Luc Vézina

APPUYÉ par monsieur Pierre Larouche

EN CONSÉQUENCE;

ET UNANIMEMENT RÉSOLU;

QUE la séance ordinaire du conseil soit levée. L'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ.

Pierre Gariépy, maire
Sylvie Dorval, directrice générale et greffière-trésorière.